



Honoraires ventes pour les transactions sur immeubles et fonds de commerce

MONTANT DE LA TRANSACTION	REMUNERATION H.T	REMUNERATION T.T.C TVA 20%*
Jusqu'à 100 000 €	4166.67 €	5 000 €
Au dessus de 100 000 €		6 %

* Ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

Sur un mandat de vente dont la rémunération est à la charge du vendeur celle-ci sera à la charge du vendeur incluse dans le prix de vente présenté.

Sur un mandat de vente dont la rémunération est à la charge de l'acquéreur celle-ci sera indiquée à la charge de l'acquéreur en % TTC incluse dans le prix de vente présenté.

Siège au 65, avenue Jules Cantini Tour Méditerranée 13006 Marseille, au capital de 2000€ Carte professionnelle portant la mention « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° A12-5359 délivrée par la préfecture des Bouches du Rhône portant la mention « non-détention de fonds » et « absence de garantie financière » pour son activité de transaction immobilière. RCS MARSEILLE : 750 145 021 et RCP : Allianz 40.419.380